

CQP Moniteur de vol à plat en soufflerie qualification complémentaire vol 3D en soufflerie

RNCP23711 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Sans niveau – le positionnement dans le cadre de national des certifications professionnelles est non déterminé
Code(s) NSF	335
Code(s) ROME	G1204
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3328 — Sport
Date d'échéance	25/07/2020

Certificateur(s)

FEDERATION FRANCAISE DE PARACHUTISME · SIRET : 78440591200022

Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation de la branche du sport (CPNEF sport) - Fédération française de parachutisme (FFP)

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le moniteur de vol à plat en soufflerie assure :

- l'intégration de son activité dans le fonctionnement de la structure
- l'accueil des publics enfants, parents et adultes avant et après la séance afin d'expliciter, d'informer sur les conditions de déroulement de l'activité du vol en soufflerie
- l'encadrement de séances de vol à plat en soufflerie en respectant la sécurité des pratiquants et des tiers et la réglementation en vigueur
- la protection des personnes en situation d'incident ou d'accident.

le moniteur de vol à plat en soufflerie ayant la qualification complémentaire vol 3D en soufflerie, il assure :

- l'encadrement de séances de vol 3D en soufflerie en respectant la sécurité des pratiquants et des tiers et la réglementation en vigueur

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le moniteur de vol à plat en soufflerie :

- s'intègre dans sa structure et participer à son fonctionnement
- fait fonctionner l'outil soufflerie et le matériel en sécurité.
- se présente, explique son rôle et les limites de son intervention et échange avec le public
- gère les moments qui précèdent et qui suivent la séance en veillant à la sécurité des pratiquants
- prépare la séance de vol en soufflerie en lien avec le niveau et les attentes des pratiquants
- communique avec l'opérateur, les autres moniteurs et les pratiquants en utilisant les signaux visuels spécifiques pour adapter la pratique.
- maîtrise l'assistance aux entrées et sorties de veine.
- maîtrise le travail debout sur le filet
- maîtrise les parades lors des premiers vols.
- vole en binôme avec les pratiquants

- guide les pratiquants jusqu'à l'autonomie du vol à plat et valide les attendus pour une acquisition d'autonomie de pratique en vol à plat
- forme le pratiquant au passage dos
- valide les attendus des niveaux qui permettent l'évolution en vol à plat en groupe
- organise les vols en groupe
- assure la gestion des incidents et intervient pour restaurer une situation normale
- protège les blessés et le groupe, alerte les secours et prévient en cas d'accident en fonction des procédures existantes

Pour le moniteur de vol à plat en soufflerie ayant la qualification complémentaire vol 3D en soufflerie, il :

- guide les pratiquants et valide les attendus des niveaux qui permettent l'évolution en vol 3D à basse vitesse en groupe.
- guide les pratiquants et valide les attendus des niveaux qui permettent l'évolution en vol 3D à haute vitesse en groupe.
- valide les attendus et délivre les niveaux qui permettent l'évolution en vol 3D en groupe.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Clubs affiliés à la FFP

Structures marchandes organisant des sessions de vol en soufflerie du secteur marchand ou non marchand.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Moniteur, Educateur, Animateur

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

- Article L.212-1 (obligations de qualification et de référencement) et L.212-2 (secteurs d'exclusion) du Code du sport
- Articles A.322-167 à 322-175 du Code du sport (pratique de l'activité de chute libre en soufflerie)
- Convention collective nationale du sport (avenant n°1)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	1 752 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en services aux personnes (21 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	22 247
Jugés difficiles à recruter	45 %
Emplois saisonniers	61 %
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

- un représentant de la CPNEF collèè salariés ou son suppléant,
- un représentant de la CPNEF collèè employeurs ou son suppléant,
- le responsable pédagogique de la formation concernée ou son suppléant,
- un représentant de la FFP ou son suppléant.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 25/07/2020

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP35158

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/23711/>